

Annexe 2 au livre VII du Code de droit économique.

**INFORMATIONS EUROPÉENNES EN MATIÈRE DE CRÉDIT AUX CONSOMMATEURS (SECCI)
(article VII. 71 du Code de droit économique)**

1. Identité et coordonnées du prêteur/de l'intermédiaire de crédit

Prêteur Adresse Numéro de téléphone (*) Adresse électronique (*) Numéro de télécopieur (*) Adresse internet (*)	[Identité y-compris le numéro d'entreprise] [Adresse géographique à utiliser par le consommateur]
Le cas échéant Intermédiaire de crédit Adresse Numéro de téléphone (*) Adresse électronique (*) Numéro de télécopieur (*) Adresse internet (*)	[Identité y-compris le numéro d'entreprise] [Adresse géographique à utiliser par le consommateur]

(*) Ces informations sont facultatives pour le prêteur.

Lorsque la mention «Le cas échéant» est indiquée, le prêteur doit remplir la case si l'information est pertinente pour le produit de crédit ou supprimer l'information correspondante ou toute la ligne si l'information ne concerne pas le type de crédit envisagé.

Les indications qui figurent entre crochets sont des explications destinées au prêteur et doivent être remplacées par les informations correspondantes.

2. Description des principales caractéristiques du produit de crédit

Le type de crédit	
Le montant du crédit <i>Il s'agit du plafond ou du total des sommes rendues disponibles en vertu du contrat de crédit.</i>	
La durée du contrat de crédit	

3. Coût du crédit

Le taux débiteur ou, le cas échéant, les différents taux débiteurs qui s'appliquent au contrat de crédit	[% — Fixe ou — Variable (avec l'indice ou le taux de référence applicable au taux débiteur initial)]
--	---

<p>Taux annuel effectif global (TAEG)</p> <p><i>Il s'agit du coût total exprimé en pourcentage annuel du montant total du crédit. Le TAEG vous permet de comparer différentes offres.</i></p>	<p>[% Donner ici un exemple représentatif qui mentionne toutes les hypothèses utilisées pour calculer le taux]</p>
<p>Le cas échéant</p> <p>Coûts</p> <p>Le cas échéant</p> <p>Conditions dans lesquelles ces coûts peuvent être modifiés.</p>	<p>[Les coûts applicables dès la conclusion du contrat de crédit]</p>
<p>Frais en cas de retard de paiement</p>	<p>Vous devrez payer [...] (taux d'intérêt applicable et modalités d'adaptation, et, le cas échéant, frais d'inexécution)] en cas d'impayés.</p>
<p>4. Autres aspects juridiques importants</p>	
<p>Fin du contrat de crédit</p>	<p>Les conditions et modalités selon lesquelles il peut être mis fin au contrat de crédit]</p>
<p>Consultation d'une base de données</p> <p><i>Le prêteur doit vous informer immédiatement et sans frais du résultat de la consultation d'une base de données si une demande de crédit est rejetée en se fondant sur une telle consultation. Cela ne s'applique pas si la communication de ces informations est interdite par la législation communautaire ou si elle est contraire aux objectifs d'ordre public ou de sécurité publique.</i></p>	
<p>Le cas échéant</p> <p>Le délai pendant lequel le prêteur est lié par les obligations précontractuelles.</p>	<p>Ces informations sont valables du ... au</p>

5. Informations complémentaires si les informations précontractuelles sont proposées pour un crédit aux consommateurs destiné à un rééchelonnement de la dette visé à l'article VII. 3, § 3, 6°

Les versements échelonnés et, le cas échéant, l'ordre selon lequel ces versements seront répartis.

Vous devrez payer ce qui suit:

[Donner un exemple représentatif d'un tableau des versements échelonnés, dans lequel figurent le montant, le nombre et la fréquence des paiements que le consommateur doit effectuer]

Le montant total que vous devrez payer

Remboursement anticipé

Vous avez le droit de procéder à tout moment au remboursement anticipé, total ou partiel, du crédit. Le cas échéant.

Le prêteur a droit à une indemnité en cas de remboursement anticipé.

[Fixation de l'indemnité (méthode de calcul) conformément à l'article VII. 97]

6. Informations complémentaires en cas de vente à distance de services financiers

a) relatives au prêteur	
Le cas échéant	
Représentant du prêteur dans l'État membre dans lequel vous résidez	[Identité]
Adresse Numéro de téléphone (*) Adresse électronique (*) Numéro de télécopieur (*) Adresse internet (*)	[Adresse géographique à utiliser par le consommateur]
Le cas échéant	
Enregistrement	[La Banque Carrefour des Entreprises dans lequel le prêteur est inscrit et son numéro d'entreprise ou un moyen équivalent d'identification dans ce registre]
Le cas échéant	
L'autorité de surveillance	
b) relatives au contrat de crédit	

